

### **Observation n°30**

**Sujet :** [INTERNET] Mouillage baie de Cavalière  
**Date :** Sat, 06 Apr 2024 14:06:38 +0200  
**De :** > pref83 (par Internet) <[pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr)>

L'information suivante a été collectée le 06/04/2024 14:06:

**Vous êtes:** Un particulier  
**Nom:** PROKOPOWICZ  
**Prénom:** RICHARD  
**Code postal:** 83980  
**Ville:** LE LAVANDOU  
**Sujet:** Mouillage baie de Cavalière  
**Destinataire:** Mouillages individuels ou de plaisance  
**Message:** Entièrement d accord avec avis de l APPL du Lavandou; notre littorale doit rester un lieu de plaisance;;; les plaisanciers sont la pour respecter ces sites et nous les faire découvrir;

### **Observation n°31**

**Sujet :** [INTERNET] Mouillage Zmel  
**Date :** Sat, 06 Apr 2024 11:08:27 +0200  
**De :** > pref83 (par Internet) <[pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr)>

L'information suivante a été collectée le 06/04/2024 11:08:

**Vous êtes:** Un particulier  
**Nom:** Riou  
**Prénom:** Michel  
**Code postal:** 83980  
**Ville:** Le Lavandou  
**Sujet:** Mouillage Zmel  
**Destinataire:** Mouillages individuels ou de plaisance  
**Message:** Bonjour en tant que plaisancier de cette région je suis opposé à ces zones Zmel pour plusieurs raisons 1 je suis conscient que notre nature est précieuse comme la majorité des plaisanciers amoureux de la mer , mais il y a même une augmentation des posidonies dans le secteur « malgré ‘ nos activités. 2 la navigation reste encore un de nos seuls espaces de liberté que nous avons la chance de pouvoir pratiquer (au prix de quelques sacrifices) les Zmel vont limiter toutes ces activités. 3 comment faire si mauvais temps pour un abris si plus de bouée ? 4 Les bateaux et les mouillages ont toujours existé et font partie du paysage de la vie maritime, comment dire qu'ils gâchent la vue des habitations ?pourquoi ne pas interdire les skieurs dans une station de ski . 5Par contre sanctionner la minorité des plaisanciers irrespectueux serait une bonne chose.mais laisser vivre la grande majorité des amoureux de la mer

### **Observation n°32**

**Sujet :** [INTERNET] MOUILLAGE CAP NEGRE  
**Date :** Sun, 07 Apr 2024 10:24:38 +0200  
**De :** > pref83 (par Internet) <[pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr)>

L'information suivante a été collectée le 07/04/2024 10:24:

**Vous êtes:** Un particulier

**Nom:** Bravin

**Prénom:** Eric

**Code postal:** 23000

**Ville:** SAINT-FIEL

**Sujet:** MOUILLAGE CAP NEGRE

**Destinataire:** Mouillages individuels ou de plaisance

**Message:** Bonjour, Je suis opposé au projet de mouillage tel qu'il est prévu au Cap Nègre et entrave totalement le plaisir de navigation, mouillage ainsi que la réduction permanente de nos libertés. Je partage totalement l'avis de l'APPL sur ce sujet. Bien à vous. Eric Bravin

### **Observation n°33**

**Sujet :** [INTERNET] contribution enquête publique projet ZMEL CAVALIERE  
**Date :** Fri, 05 Apr 2024 20:11:30 +0200  
**De :** > pref83 (par Internet) <[pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr](mailto:pref83@hebergement2.interieur-gouv.fr)>

L'information suivante a été collectée le 05/04/2024 20:11:

**Vous êtes:** Un particulier

**Nom:** NICOLIN

**Prénom:** Yves

**Code postal:** 83980

**Ville:** LE LAVANDOU

**Sujet:** contribution enquête publique projet ZMEL CAVALIERE

**Destinataire:** Mouillages individuels ou de plaisance

**Message:** Protéger les herbiers de posidonie est une démarche louable sauf a ce que les restrictions imposées ne sont pas cohérents avec enjeux et vont par leur excès atteindre toute une économie touristique sans avantage écologique. Lors des dernières observations, les herbiers n'étaient pas en régression sauf sur des surfaces ciblées et peu nombreuses. les herbiers se développent aujourd'hui grâce à une qualité de l'eau qui s'est particulièrement améliorée ces dernières décennies. pour s'en convaincre il suffit d'un rapide aperçu aérien. les plaisanciers qui représentent une économie touristique de premier plan pour le territoire lavandourain sont certes nombreux (982 au port de Bormes les mimosas et 1.021 au port du Lavandou). En période estivale le mouillage dans cette baie peut atteindre près de 140 bateaux et sont essentiellement composés de bateaux de moins de 10m, c'est à dire des ancres de poids et dimension limités. Cette anse constitue aussi un abri précieux et

très utilisé en cas de vent d'Est et surtout en cas de coup de vent. Limité drastiquement le nombre d'amarrages ferait porter une lourde responsabilité en terme de sécurité aux autorités. L'installation de bouées d'ancrage constitue un très belle opportunité à deux conditions : - d'abord que le nombre de bouées soit suffisamment important pour éviter des reports d'ancrage sur d'autres sites du littoral potentiellement ravageurs pour les fonds marins (100 bouées constituaient un bon compromis plutôt que les ridicules 39 bouées prévues dont seulement 28 pour des plaisanciers occasionnels) - ensuite qu'une majorité des ces bouées d'amarrage ne soient pas trop éloignées de la plage (30-50m maximum) et pour des bateaux plus importants une seconde ligne au delà de 100m Sans rentrer dans les détails on pourrait résumer la proposition des pouvoirs publics à trop peu et trop loin. il manque par ailleurs une étude qui permettrait de connaître le nombre sorties en mer en période haute saison des 2.000 bateaux des 2 seuls ports les plus proches de l'anse de Cavalière. En moyenne un bateau sort 8 jours par an mais concentrés sur les 2 mois de juillet et Aout, ce qui fait environ 150 bateaux par jour, uniquement avec les bateaux locaux. Or certes tous ne s'amarrent pas dans cette anse de cavalière mais ils constituent une forte majorité. On constate ainsi que réduire à 28 n'est absolument pas adapté à la situation qu'il est impératif de revoir fortement à la hausse. Conscient que l'augmentation du nombre de bouées d'amarrage générerait un investissement conséquent, je propose que le stationnement en journée comme la nuit soit payant avec un tarif attractif néanmoins sur la journée de l'ordre d'une dizaine d'euros pour les bateaux en dessous de 12m. Plaisancier moi même, je rest à disposition pour échanger.